

## **Consultation relative aux travaux de dépose et remplacement des volets bois sur les façades du bâtiment A sur le site de Saint-Mandé à l'IGN**

Pour candidater, vous devez :

- Remplir l'acte d'engagement (formulaire ATTRI 1) ;
- Remplir la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Fournir un mémoire technique ;
- Compléter les formulaires DC1 et DC2, DC4 le cas échéant ;
- Fournir un bon de visite.

Et envoyer l'ensemble par voie électronique via la **plateforme PLACE** accessible via le lien suivant <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Les propositions doivent être remises avant le **mercredi 04 février 2026 à 16 heures (heure de Paris)**.

Une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les mêmes délais à l'adresse suivante :

**Institut national de l'information géographique et forestière**  
Service des achats et marchés  
Bâtiment A – pièce 278  
73 avenue de Paris - 94165 Saint Mandé Cedex

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Visite des lieux d'exécution :**

Une visite préalable du site concerné est **obligatoire** et l'entreprise est réputée avoir pris connaissance des conditions générales, du périmètre faisant l'objet du contrat, et des conditions d'accès.

Pour arrêter une date de visite, les entreprises contacteront **par mail uniquement**, le département des bâtiments de l'IGN, via l'adresse électronique [bâtiments@ign.fr](mailto:bâtiments@ign.fr)

*Les visites auront lieu **au plus tard cinq jours** avant la date limite de remise des offres. Les prises de RDV devront être organisées au moins 48h avant la visite.*

En fin de visite, un « bon de visite » sera remis à chaque visiteur. Le soumissionnaire devra joindre ce bon de visite à son offre. **IMPORTANT** : Le non-respect de cette visite rend par principe l'offre irrégulière.

**Jugement des offres :**

Les propositions seront évaluées et classées en tenant compte des critères suivants :

<b>CRITERE 1 / PRIX : 40 points</b>	
<b>Sous-critères</b>	<b>Pondération</b>
<b>Prix des travaux</b> apprécié au regard du montant total des DPGF prescription de base : <ul style="list-style-type: none"><li>- Tranche ferme (30 points)</li><li>- Tranche optionnelle (10 points)</li></ul> Ce critère est noté selon la formule de notation suivante : Note du Prix = pondération x (offre la moins onéreuse / offre du candidat)	40 points
<b>CRITERE 2 / VALEUR TECHNIQUE : 60 points</b>	
<b>Sous-critères</b>	<b>Pondération</b>
<b>SC1 - Compréhension de l'opération</b> : mémoire technique correspondant à l'opération avec une bonne compréhension des tenants et aboutissants	15 points
<b>SC2 - Moyens humains</b> : présence d'un descriptif précis et adéquat des moyens humains dédiés à l'opération avec les qualifications des personnels intervenants	4 points
<b>SC3 – Conception</b> : le mémoire technique intègrera une coupe verticale et horizontale courante présentant la conception envisagée par l'entreprise	11 points
<b>SC4 – Fiches techniques</b> : l'entreprise devra transmettre les fiches techniques des matériaux et produits envisagés	7 points
<b>SC5 - Méthode d'intervention</b> : note explicative du détail des moyens d'intervention, de la méthodologie de l'intervention et de l'organisation pour éviter les nuisances pour les occupants	8 points
<b>SC6 – Planning</b> : Présence d'un planning optimisé et détaillé de l'opération et PIC phasé	15 points
<b>TOTAL (CRITERES 1 + 2)</b>	<b>100 points</b>

**Négociation**

A l'issue de l'analyse des offres, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de procéder à une phase de négociation avec les trois candidats arrivés en tête du classement.

La négociation pourra prendre la forme d'échanges électroniques ou d'entretiens physiques réalisés sur le site de l'IGN à Saint-Mandé.

Toutefois et conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les candidats doivent utiliser la plateforme de dématérialisation de l'IGN accessible via le lien <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez adresser un courriel à [marches-publics@ign.fr](mailto:marches-publics@ign.fr)